

<b>PRESENTS</b>		
CHARLET	Delphine	<i>Présidente de la Commission</i>
ARHANT	Guirec	<i>Vice-Président de la Commission en charge du patrimoine</i>
ROUSSELOT	Pierrick	<i>Membre du Bureau Exécutif en charge du Sport</i>
GAREL	Monique	<i>Conseillère en charge des manifestations culturelles et touristiques</i>
BOISNARD	Geneviève	<i>LE VIEUX-MARCHE</i>
CABEL	Michel	<i>CAMLEZ</i>
HAMON	Annie	<i>PERROS-GUIREC</i>
HERVE	Thérèse	<i>LANNION</i>
PONTAILLER	Catherine	<i>PERROS-GUIREC</i>
<b>EXCUSES</b>		
ADAM	Pierre	<i>CM, TREVOU-TREGUIGNEC</i>
BOREL	Erwan	<i>CM, TREGASTEL</i>
COIC	Alain	<i>PERROS-GUIREC</i>
LE MEUR	Anne-Marie	<i>PRAT</i>
SABLON	Hélène	<i>PLESTIN LES GREVES</i>
<b>ASSISTAIENT</b>		
MARECHAL	Nadine	<i>Directrice Générale Adjointe Pôle Culture, Sport et Territoire</i>
MASURE	Christophe	<i>Direction Enseignement musical et Affaires Culturelles</i>
CANDELA	Agathe	<i>Directrice Culture Scientifique</i>

<b>ORDRE DU JOUR</b>
<b>1. Spectacles "jeune public" : bilan et perspective 2018 / 2019</b>
<b>2. Point aquarium</b>
<b>3. Planétarium : Fête de la science</b>
<b>4. Questions diverses</b>

### **1. Spectacles "jeune public" : bilan et perspective 2018 / 2019**

Bilan année scolaire 2017/2018 :

Globalement la nouvelle organisation des spectacles « Jeune Public » sur 5 salles a été positive (voir diaporama).

Delphine Charlet constate un décalage entre le nombre d'enfants scolarisé en élémentaire sur le territoire de LTC (5 500) et le nombre de participants effectifs (4 244). Christophe Masure explique

que d'une part 3 communes n'ont pas désiré participer financièrement à la venue de leurs écoles et que d'autre part certains enseignants ont fait le choix de ne pas venir. Catherine Pontailier explique que, comme la commune de Perros-Guirec propose déjà un spectacle aux élèves de ses écoles, ils n'ont pas souhaité participer au financement pour un deuxième spectacle. Elle précise que certains enseignants ont toutefois choisi d'assister à l'offre de LTC en payant les 4€50, le transport étant pris en charge par l'agglomération.

Sur le choix des spectacles, les enseignants n'ont pas forcément choisi l'équipement le plus proche. Cela a permis aux enfants de découvrir de nouvelles salles.

Sur le volet médiation, les élus demandent plus de précision sur les actions qui ont été menées. Christophe Masure rappelle que seul le Carré Magique a du personnel pour organiser des actions avec les écoles. Pour autant, sur Plestin-Les-Grèves, l'Office Culturel Municipal a profité de la venue à An Dour Meur d'un spectacle présentant une œuvre de Jules Verne pour organiser une exposition avec un dessinateur et un sculpteur autour de l'univers de cet auteur. Les autres salles ont pu également prolonger quand c'était possible le spectacle avec un échange avec les artistes présents.

La répartition des enveloppes financières par salle n'a pas posé de problème, l'enveloppe globale a été respectée. En fait les responsables de chaque salle ont trouvé facilement un équilibre. Ils ont accepté que certains soient plus « gourmands » que d'autres cette année, quitte à rééquilibrer l'année suivante.

#### Perspective saison 2018-2019 (voir diaporama) :

Les directeurs/programmateurs sont déjà bien avancés sur la saison 2018-2019. Il devrait y avoir à peu près le même nombre de spectacles et de représentations, sachant qu'il a été décidé de ne pas intégrer de nouveaux acteurs pour la saison prochaine.

Christophe Masure explique que lors de la réunion bilan avec les 5 responsables de salle, la question de la médiation a été le point sur lequel les uns et les autres aimeraient progresser. Cela pose la question des moyens humains dont seul le Carré magique dispose. Les membres de la commission demandent à avoir plus d'information sur ce que cela peut représenter tant sur le type d'actions de médiation que sur le coût. Il est proposé également de voir si les salles peuvent se rapprocher de partenaires associatifs ou des services enfance-jeunesse pour voir si des actions complémentaires peuvent être menées comme à Plestin-Les-Grèves cette année.

## **2. Point aquarium**

---

Voir le diaporama présentant le projet d'extension de l'aquarium en s'appuyant sur la « Maison Bardy » acquise par LTC fin 2017 (rachat à Foncier de Bretagne qui en a assuré le portage 5 ans)

Delphine Charlet évoque les possibles utilisations de l'espace d'exposition (ainsi que du jardin et son barnum) pour des réunions et des réceptions, d'où la présence d'une petite cuisine.

Les partenaires présentés sont représentatifs du potentiel d'animation du lieu autour de l'écosystème de la Côte de Granit rose. Nadine Maréchal évoque l'enjeu de reconquérir la population locale avec ces animations.

Lors de la présentation du budget, Delphine Charlet aborde le coût important d'acquisition de la maison en proportion du budget global, qui s'explique notamment par la localisation de la maison. Il s'agissait d'un engagement des élus en 2012 auprès de l'EPF. Ne pouvant revenir sur ces engagements sans pénalité conséquente, il est important de capitaliser sur ce lieu pour l'avenir de l'aquarium, qui n'a pas connu d'investissement conséquent sur les espaces présentés au public depuis la rénovation de 2006. Cette extension amènera à repenser l'ensemble des salles actuelles.

Monique Garel interroge sur la fin des travaux qui devrait advenir mi 2019, pour une ouverture au public en 2020. L'architecte Mathieu Douane a été retenu pour réaliser les travaux.

Les tarifs groupes sont présentés ; ils font l'objet d'une brochure séparée. Ces tarifs seront évoqués à la commission 6 du 30 mai.

Delphine Charlet propose l'ouverture pour les habitants du territoire avec des animations sur les dimanches d'hiver. Un programme d'animation pourra être réfléchi sur ces dimanches plutôt de février à Pâques. L'objectif est de passer d'une logique d'équipement purement touristique à une logique d'équipement touristique et culturel où les habitants reviendraient régulièrement. Ce projet complète bien l'offre pédagogique du territoire dans le domaine du littoral et des mondes sous-marins.

Le nouveau système de billetterie permettra de réaliser des enquêtes sur les codes postaux, notamment pour évaluer la part des locaux et l'impact des animations mises en place.

### **3. Planétarium : Fête de la science**

---

Les dates de la Fête de la Science seront vraisemblablement avancées au 5-7 octobre prochain, de même que l'inauguration.

Delphine Charlet évoque la possibilité de parler des « fake news » lors du traitement du thème de la démarche scientifique pour la prochaine Fête de la science.

La projection de clôture aura lieu au Planétarium sur le thème du bassin d'Arcachon et des hippocampes. Elle pourra permettre d'explorer les possibilités de projeter des images du monde sous-marin, jetant un pont entre l'aquarium et le planétarium. Ceci représente un fort potentiel, y compris pour le Planétarium.

### **4. Questions diverses**

---

Catherine Pontailier demande s'il y aura une autre session en Conseil Communautaire pour les subventions. Delphine Charlet informe que cette question a été abordée en bureau et que de nouvelles demandes pourront passer lors du conseil de septembre, dans la limite de l'enveloppe

votée au budget. Elle précise que les nouvelles demandes et les demandes reportées lors de la précédente commission seront mises à l'ordre du jour de la commission du 30 mai. Seront également à l'ordre du jour les tarifs piscines, tarifs EMCT, tarifs Arche/Sillon et des tarifs complémentaires pour l'aquarium.

Pour info, une soirée grand public pour les 30 ans du Planétarium de Bretagne est prévue le 19 mai à partir de 18h30 : conférence de Daniel Egret, astronome et ancien président de l'Observatoire de Paris, spectacle audiovisuel sous le dôme, son et lumière suivi d'un feu d'artifice.